

Descriptif d'une séquence de formation

Plan du cours : 2013 – 2014

« Parasitologie – Mycologie »

1. Informations de base

- Matière d'enseignement: Parasitologie – Mycologie
- Public cible : Troisième année Médecine
- Nombre d'étudiants : 250
- Enseignant coordonnateur de la matière : Pr Zohra Lemkhente
- Enseignants de la matière : Pr Z. Lamkhente
- Volume horaire : 42 heures

2. Composition du module

Enseignement théorique : Exposés magistraux : 36 heures
Travaux pratiques : 4 Séances de 1h30 chacune et par groupe.

3. Visées d'apprentissage:

Objectifs généraux:

- Définir la parasitologie et la mycologie médicale.
- Définir et décrire les parasites d'intérêt médical et fréquents au Maroc.

Objectifs spécifiques :

- Décrire les parasitoses.

- Définir les règles de taxonomie et de classer les parasites.
- Décrire les associations entre êtres vivants : symbiose, commensalisme, parasitisme...
- Décrire les types de parasites : ectoparasites, endoparasites.
- D'établir les notions de cycles parasitaires (cycle monoxène, cycle hétéroxène) et décrire les principales conséquences épidémiologiques, cliniques et prophylactiques de chaque type de cycle parasitaire.
- Décrire les acteurs de l'épidémiologie parasitaire : hôte définitif, hôte intermédiaire, hôte vecteur et réservoir du parasite.
- Décrire les modèles de transmission des parasites et des champignons.
- Savoir les bases de la réponse immunitaire de l'hôte face aux infections parasitaires ou fongiques et la signification de certains éléments (Hyper éosinophilie...).
- Citer les principaux examens biologiques permettant le diagnostic des parasitoses et mycoses avec les modalités de prélèvements et les principales techniques de diagnostic.
- Définir la prophylaxie et le traitement des différentes parasitoses et mycoses.

4. Contenu :

4.1 Enseignement théorique :

Section I : Généralités et grands syndromes (06 heures)

- Introduction à la parasitologie: **1 heure**
- Techniques de base du diagnostic parasitologique et mycologique: **2 heures**
- Modifications hématologiques au cours des parasitoses : **1 heure**
- Parasitoses et péril fécal : **1 heure**
- Programmes de lutte contre les principales parasitoses au Maroc : **1 heure**

Section II : Les protozooses (10 heures)

- Amibiases, amibes telluriques et amibes non pathogènes : **1h30**
- Flagelloses intestinales et de l'appareil urogénital : **1 heure**
- Coccidioses intestinales et Microsporidioses : **1h30**
- Paludisme : **1h30**
- Les Leishmanioses : **1h30**
- Les Trypanosomiasis : **1h30**
- Toxoplasmose : **1h30**

Section III : Les helminthiases et arthropodes (11 heures)

- Distomatoses : **1h30**
- Bilharzioses : **1h30**
- Cestodoses adultes et larvaires : **1h30**
- Nématodoses intestinales et tissulaires : **1h30**
- Filarioses : **1h30**
- Syndrome de Larva migrans : **1 heure**
- Arthropodes d'intérêt médical : **1h30**
- Myiases : **1 heure**

Section IV : Les principales mycoses (09 heures)

- Dermatophytes et Dermatophyties : **2 heures**
- Candidoses : **2 heures**
- Malassezioses : **1heure**
- Cryptococcose : **1h30**
- Aspergillose : **1h30**
- Pneumocystose : **1heure**

4.2. Enseignement pratique:

Objectifs des l'enseignement pratique :

Identifier avec précision les parasites et les champignons d'importance médicale : morphologie macroscopique et microscopique des principaux parasites et champignons d'intérêt médical.

Quatre séances de travaux pratiques de 1h30 chacune.

La présence aux quatre séances est obligatoire.

L'étudiant doit reconnaître et dessiner les parasites. Pour les champignons, l'étudiant doit reconnaître les principaux dermatophytes impliqués en pathologie humaine, reconnaissance des principales moisissures et des levures : identification et description macroscopique et microscopique.

Séance 1 : Protozoaires intestinaux, sanguicoles et tissulaires

Entamoeba coli, *Giardia intestinalis*, *Leishmania sp*, *Plasmodium falciparum*, Phlébotome.

Séance 2 : Nématodes intestinaux et tissulaires

Enterobius vermicularis (Oxyure), *Ascaris lumbricoïdes*, *Trichuris trichiura* (Trichocéphale), *Ancylostoma duodenale* (Ankylostome), Microfilaires.

Séance 3 : Plathelminthes

Ténia saginata, *Hymenolepis nana*, *Schistosoma hématobium*, *Fasciola hépatica*, Bulin.

Séance 4 : Mycologie

Trichophyton rubrum, *Trichophyton violaceum*, *Microsporum canis*, *Aspergillus fumigatus*, *Candida albicans*.

5. Méthodes pédagogiques

L'enseignement théorique se déroule sous forme d'exposés magistraux interactifs

L'enseignement pratique se déroule sous forme d'un enseignement en petits groupes

6. Evaluation :

- Les apprentissages de L'enseignement théorique sont évalués par un examen écrit final d'une durée totale de 01 heure comportant des:

- Questions à réponses ouvertes et courtes (QROC)
- Questions à choix multiples (QCM)
- Questions ou exercices de réflexion
- Cas cliniques

- Pour les travaux pratiques, l'évaluation est sous forme d'une séance de reconnaissance de lames et de cultures de champignons. L'étudiant doit donner la forme (œuf, kyste, adulte) et le nom du parasite après observation au microscope, ainsi que le nom du champignon en se basant sur l'aspect macroscopique des cultures.